

logiens sur l'attrition & la contrition, p. 425, qui les ait arrêtés. Un d'eux m'écrit bien sérieusement pour me dire que les contritionnaires ne conviennent pas que l'amour qu'ils exigent, justifie sans le sacrement. C'est ce que je n'ignorois aucunement, puisque j'ai parlé là-même de l'*intensité* qu'ils y prétendoient mettre. Mais les attritionnaires ne veulent pas de cette intensité, & prétendent que l'amour demandé par les contritionnaires, feroit conclure que la confession n'est pas nécessaire. Voilà ce que j'ai dit, & de la manière la plus claire qu'il m'a été possible. Mais soit défaut de logique, soit distraction, légèreté, humeur, que fais-je ? il faut s'attendre aujourd'hui à être ramené sur ce qu'on a dit, précisément pour le dire encore une fois.

Comme j'ai averti que je ne pouvois ni ne voulois entrer en discussion touchant la controverse de l'attrition, & que l'existence des deux sentimens suffit à ma conclusion, je suis dispensé de répondre à tout ce qu'un théologien m'a écrit en faveur de l'attrition (a).

---

(a) J'ai proposé ailleurs des vues de conciliation qui paroissent laisser en entier les raisons des deux partis, & mener à une conclusion qui semble pouvoir les satisfaire également \*; je les répéterai ici. „ Si d'un côté il paroît absurde qu'on puisse être justifié & devenir l'ami de Dieu sans charité; de l'autre, le sacrement de Pénitence semble perdre son efficace, si la charité est nécessaire, parce qu'elle suffit seule pour couvrir la multitude des péchés. Peut-être concilie-t-on heureusement les deux opinions, en disant que l'attrition se change en con-

\* *Dis. Hist.*  
art. NÉER-  
CASSEL.